

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

www.obea.fr



Réforme de la prise en charge de la dépendance

OBJECTIFS

- Connaître la réforme prévue pour la prise en charge du 5° risque
- Mieux renseigner les patients / résidents et leurs familles
- Identifier les conséquences sur le financement et la tarification

PUBLIC

Tout Public

PROGRAMME

1- L'aide sociale aux personnes âgées

- Allocation unique et différentielle
- Les 6 prestations offertes : conditions d'attribution, auprès de qui faire la démarche ? Les montants attribués

2- La prise en charge du « 5° risque »

- Historique de la réforme : la mission parlementaire d'information sur la dépendance, le rapport Fragonard
- Les plafonds de l'APA et le calcul des ressources (pour les couples, les propriétaires...)
- La réduction de la contribution financière pour les GIR 1 et 2
- Le reste à charge pour les personnes en hébergement
- Les différentes sources de financement

3- Le système de financement par les assurances privées

- La Garantie socle
- La revalorisation des rentes
- La transférabilité des garanties
- L'adossement d'une garantie dépendance dans les assurances vie

TOUTES LES SESSIONS